



combien de temps pour la transcription de divorce

Par **nadiamara**, le **01/07/2008** à **22:53**

nous avons été divorcée depuis le 27/03/07, mon avocat a fait le nécessaire pour la transcription auprès de Nantes, et on s'est rendu compte que nous n'avons pas de mention mariage sur notre livret de famille qui date de 1972, donc je suis allée à la mairie de Grenoble pour qu'ils mettent la mention mariage, et de là ils ont envoyé tout le dossier de divorce + la mention le 26/04/08 ; j'ai reçu de la mairie de Grenoble le livret de famille avec toutes les mentions mariage + divorce le , combien de temps pour avoir une réponse de Nantes s'il y en a une ; en vous remerciant de vos réponses

Par **georgia**, le **14/08/2008** à **14:51**

Bonjour. il n'y a pas de date avec Nantes, c'est quand ils ont le temps, cela n'empêche que tu peux les relancer par courrier en donnant toutes tes références.
bon courage